

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

1. Référentiel d'activités

- Rédaction de dossiers techniques, notes de synthèse et d'analyses juridiques
- Etude critique de textes législatifs interprétant et appliquant le droit européen
- Etude critique des arrêts rendus par les juridictions européennes (Cour de Justice de l'Union Européenne et Cour Européenne des Droits de l'Homme en particulier)
- Construction d'argumentations cohérentes concernant toute question de droit
- Gestion des contentieux
- Assistance juridique et conseil
- Recherche sur des problématiques de droit européen
- Veille juridique dans le domaine du droit européen (évolution de la réglementation et de la jurisprudence)

2. Référentiel de compétences

- Capacité à concevoir, à destination des particuliers, entreprises ou pouvoirs publics, des documents de compréhension et d'aide à la décision sur toutes les problématiques liées au droit européen (Union européenne et Conseil de l'Europe)
- Comprendre et analyser les règles de fonctionnement des institutions de l'Union européenne et du système juridique de l'Union européenne
- Aptitude à participer à la définition de politiques, de législations et de réglementations nationales en conformité avec le droit européen
- Capacité à analyser, synthétiser, hiérarchiser et clarifier les informations émanant de sources européennes
- Identifier les différentes sources d'information européennes afin de réaliser une veille juridique complète
- Produire une analyse juridique permettant de répondre à des problématiques liées au droit européen
- Capacité à concevoir et mettre en œuvre des procédures garantissant le respect, par une structure publique ou privée, des normes du droit de l'Union européenne
- Apprécier et comprendre les aspects juridiques de dossiers internationaux ou transnationaux
- Connaître les règles juridiques européennes permettant de gérer des projets et programmes de développement européens et internationaux
- Analyser, conseiller et résoudre des situations de litige impliquant la mise en œuvre du droit européen (droit de l'UE et Convention européenne)

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation

MASTER – DROIT EUROPEEN

- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.

Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

3. Référentiel d'évaluation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.